

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

Délibération
n° 2019.04.102

Cohésion sociale :
programmation 2019

LE DIX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 avril 2019**

Secrétaire de séance : Françoise DELAGE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à François NEBOUT, Laïd BOUAZZA à Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD à Michaël LAVILLE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Isabelle LAGRANGE à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Vincent YOU à François ELIE

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Annette FEUILLADE-MASSON, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Dominique PEREZ, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

**DELIBERATION
N° 2019.04.102**

COHESION SOCIALE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU

COHESION SOCIALE : PROGRAMMATION 2019

Les politiques de l'habitat, de la ville, de la culture, de mobilités, du développement durable de GrandAngoulême concourent à l'objectif de cohésion sociale du territoire de l'agglomération. Cependant des actions spécifiques sollicitent le soutien de GrandAngoulême en raison de leur transversalité.

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Il convient de décider de la programmation 2019 en matière de cohésion sociale de GrandAngoulême comme suit :

Projet	Porteur	Montant
Aide alimentaire	Banque Alimentaire 16	3 000,00 €

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre, identité territoriale du 21 mars 2019

Je vous propose :

D'APPROUVER la subvention de 3 000 € à la Banque Alimentaire de la Charente au titre de la programmation 2019 en matière de cohésion sociale.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

15 avril 2019

Affiché le :

15 avril 2019